



HAL
open science

Genres de discours brefs et structures grammaticales averbales

Florence Lefeuve

► **To cite this version:**

Florence Lefeuve. Genres de discours brefs et structures grammaticales averbales. *Faits de langues*, 2019, 49 (2), pp.56-68. halshs-03521235

HAL Id: halshs-03521235

<https://shs.hal.science/halshs-03521235>

Submitted on 11 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genres de discours brefs et structures grammaticales averbales¹

Florence Lefevre*

Lefevre F., 2019 : « Genres de discours et structures averbales », *Faits de Langues* (Dossier thématique, Behr et Lefevre eds), n° 49, 2, p. 56-68.

L'objet de cet article est d'examiner si le genre de discours peut influencer le choix des structures grammaticales. Pour cela, les genres de discours brefs qui se caractérisent par des contraintes fortes (contrainte d'espace, contrainte de temps, contrainte en nombre de mots, etc.) sont particulièrement intéressants à étudier. Nous prendrons, pour notre étude, deux genres de discours brefs, celui des titres de journaux et celui des messages numériques, qui s'affichent dans plusieurs objets de notre quotidien. Dans ce dernier cas, le canal de communication adopté est celui du numérique qui délivre des messages par le biais d'une machine (imprimante, distributeur automatique etc.). Les messages s'affichent sur des écrans. Les messages numériques se distinguent ainsi des panneaux ou écrans en tout genre. En outre, ils sont employés le plus souvent dans le cadre d'une « interaction » entre les objets du quotidien et ceux qui les utilisent : mise en route de l'imprimante, retrait d'argent au distributeur etc². Ils se différencient des écrans ou panneaux qui dénotent une action s'inscrivant dans le temps :

- (1) Parents mobilisés pour la qualité d'enseignement pour tous (école, Paris 13^e)
- (2) Route contrôlée par radar

Nous verrons dans le titre un genre autonome (Charaudeau 1997) avec des contraintes propres à la mise en page journalistique. Ainsi, selon Charaudeau (1997 : 223), les titres constituent « un genre en soi » en raison « de régularités textuelles sous le contrôle d'une instance d'énonciation ». Les titres de presse ainsi que les messages numériques alternent entre exemples verbaux :

- (3) Le suicide d'un retraité dans les rues d'Athènes bouleverse la Grèce (*Le Monde*, 4 avril 2012)
- (4) Fermez la porte d'accès aux cartouches d'impression.

et exemples averbaux :

- (5a) Affaire Loutsenko : l'Ukraine lourdement condamnée (*Le Monde*, 5 juillet 2012)
- (6a) Impression annulée

Mais ces derniers sont plus nombreux que dans d'autres genres de discours sans contrainte de longueur, tels que les articles de presse, les romans etc. Notre objectif ici est de montrer que l'espace restreint a un impact sur le type d'écriture qui s'affiche dans les titres de journaux et les messages numériques, mais qu'il ne s'agit pas pour autant d'un lien bijectif (à genre bref correspond telle structure grammaticale) et que la grammaire des structures qui apparaissent dans ces titres et messages numériques est en fait une grammaire plus large qui ne dépend pas exclusivement des genres de discours choisis. Le lien entre grammaire et genres de discours se situe à un niveau plus fin : une des caractéristiques grammaticales de ces structures convient à une des caractéristiques discursives du genre de discours bref. Nous nous focaliserons dans cet article sur les structures averbales, qui figurent dans les titres de presse et les messages numériques dans une proportion plus importante que dans d'autres genres de discours. La présence de structures averbales dans les titres de presse a été régulièrement notée dans la littérature (cf. Vinet 1993). Nous affinerons ce résultat en indiquant quels types récurrents de structures averbales surviennent dans les titres de presse et les messages numériques (cf. également Lefevre 2015). Nous montrerons dans une première partie comment les structures averbales employées dans ces deux genres brefs respectent une économie de mots qui peut convenir aux genres brefs. Nous verrons ensuite que ces structures averbales suivent une grammaire particulière, propre à ces genres brefs. Dans la troisième partie, nous analyserons ce que cette grammaire particulière, propre aux genres brefs, révèle sur les rapports grammaire – genres de discours brefs.

1. Des structures grammaticales brèves pour des genres de discours brefs

Le premier point est l'importance quantitative des structures averbales dans les titres et les messages numériques par rapport aux autres genres de discours écrits plus standard, tels que les articles de presse, les romans etc. Nous le mettrons en évidence pour la presse.

¹ Je remercie les évaluateurs de leur relecture minutieuse. Je demeure bien sûr seule responsable du texte présenté.

* USPC, Sorbonne Nouvelle : florence.lefeuvre@univ-paris3.fr

² Des études ont été menées dans ce type d'interaction homme - machine, cf. par exemple Morel ed. 1988 & 1989.

Dans le corps des articles, les phrases averbales varient d'un article à l'autre : par exemple, dans *Le Monde* du 5 juillet 2012, dans un des articles du numéro (« M. Ayrault, la fin de la pensée magique ») nous avons noté 23 phrases verbales et 3 phrases ou structures averbales (11,5 %); dans un autre article (« Les physiciens ont découvert le son de Higgs avec 99,9999 % de certitude »), 88 phrases verbales et 29 phrases ou structures averbales (25 %). Ce dernier pourcentage semble être un des plus importants de ce numéro. En revanche les titres averbaux sont proportionnellement bien plus nombreux : sur les 72 titres répertoriés, sans tenir compte des sous-titres, il ressort que 37 titres sont averbaux et 35 verbaux, 50 % donc. Il serait possible d'établir le même constat avec les messages numériques averbaux, omniprésents dans notre environnement immédiat, même si ces messages numériques restent ouverts aux phrases verbales (cf. (3) et (4)).

Une des structures averbales récurrentes est celle basée sur un participe passé. Dans le numéro du *Monde* du 5 juillet 2012, nous en avons trouvé 10 exemples (sur les 37 répertoriés), (5a, p. 7) :

- (7) Les facultés de médecine belges fermées aux Français (p. 13)
- (8a) La session 2012 du brevet des collèges jugée trop facile par nombre d'enseignants (p. 14)
- (9a) Les plus pauvres frappés de plein fouet par la crise économique (p. 14)
- (10) Eric Zemmour relaxé dans un procès en diffamation (p. 14)
- (11a) Affaire des suicides : Didier Lombard convoqué par le juge (p. 15)
- (12) Louis Dreyfus mis en cause sur le coton (p. 18)
- (13) Microsoft soupçonné de fraude fiscale en France (p. 18)
- (14) La réforme du mécénat provisoirement abandonnée (p. 23)
- (15) Le bassin minier du Nord classé au patrimoine mondial de l'Unesco (p. 23)

Aucune ponctuation ne vient délimiter ces groupes syntaxiques. Les adjectifs en revanche sont rares dans cette configuration (cf. le point 2.) :

- (16) Les hommes toujours malades des animaux (*Le Monde*, 12 juillet 2012)

On peut trouver des exemples comportant un groupe prépositionnel :

- (17) Microsoft sous la menace de nouvelles amendes à Bruxelles (*Le Monde*, 19 juillet 2012)

Seule la présence de deux GN définis rend la virgule nécessaire :

- (18) La défection du général Manaf Tlass, un coup dur pour le régime syrien (8-9 juillet 2012, p. 4)

Les messages numériques sont également friands des structures comportant un participe passé :

- (6a) Impression annulée
- (19) Saisie erronée
- (20) Communication établie (ascenseur)
- (21) Embarquement prévu à 13h10

ou, plus rarement, un adjectif ou un groupe prépositionnel :

- (22a) Code bon
- (23) Imprimante prête
- (24) Train à l'approche

Ces messages ne sont constitués que de quelques mots. Plusieurs éléments montrent que la formulation est choisie pour être adaptée à un espace restreint.

i) Le fait de recourir à une structure averbale permet d'économiser l'emploi de l'auxiliaire du passif ou de la copule *être*.

ii) Grâce à la structure averbale basée sur un participe passé, la plus récurrente, l'emploi d'un argument est évité : comme dans la phrase passive, « le premier argument » qui correspond au complément d'agent, « occupe une position syntaxiquement facultative » (Jalenques 2016). Il peut être présent (ex. 8a, 9a, 11a) mais pourrait aussi bien être évité, ce qui ne serait pas possible avec une phrase verbale active :

- (8b) Nombre d'enseignants jugent trop facile la session 2012 du brevet des collèges
 (9b) La crise économique frappe de plein fouet les plus pauvres
 (11b) Le juge convoque Didier Lombard

Outre l'auxiliaire du passif, un argument peut ainsi être omis. C'est systématiquement le cas dans les messages numériques basés sur le participe passé (6a, 19, 20, 21). Il serait même difficile d'ajouter un complément d'agent :

(6b) Impression annulée par l'imprimante / par celui qui a actionné l'impression / par quelqu'un ou quelque chose d'indéterminé.

iii) Dans les messages numériques, l'économie de mots est plus sensible que dans les titres : l'espace consacré à ces messages est plus restreint, seuls deux ou trois mots étant possibles. Ainsi les syntagmes nominaux qui apparaissent dans ces messages numériques ne comportent-ils pas de déterminant, ce qui n'est pas le cas des titres de journaux. Cela peut s'expliquer par une différence essentielle : pour comprendre ce que dénotent les titres de journaux, le lecteur ne peut pas recourir à la situation de communication alors qu'il le peut avec les messages numériques qui sont inscrits dans une situation de communication évidente.

Avec les messages numériques, la situation de communication permet d'identifier le référent du nom car celui-ci est en lien avec la personne censée actionner la machine. Par exemple, en (22a), le nom *code* se comprend par rapport à celui qui a tapé le code. Il ne s'agit pas de n'importe quel code mais d'un code précis, qui normalement peut être identifié grâce à la situation de communication, au sens d'échange entre un être humain et une machine programmée pour certains types d'actions.

iv) Les messages numériques comprennent très souvent, dans le premier terme employé, une nominalisation. Celle-ci constitue un moyen économique en termes de caractères pour désigner une action. Une complétive aurait rassemblé plus de caractères :

(25a) Paiement accepté

(25b) Que vous ayez payé est accepté

En outre, les arguments de la nominalisation ne sont généralement pas précisés et il faut donc les déduire du contexte. Les panneaux ou écrans peuvent être plus explicites :

(26) Traversée du pont de l'Arche interdite (Panneau autoroute A 13)

Ici le syntagme *du pont de l'Arche* renvoie à l'argument objet (*le pont de l'Arche*) du verbe sous-jacent à *traversée*. Ainsi des formes proches du verbe, participe passé, nominalisation, sont régulièrement convoquées, ce qui permet de dénoter une action de façon synthétique.

Le **tableau** suivant résume les schémas possibles vus ci-dessus :

| | Presse | Messages numériques |
|-----------------------------------|--|---------------------|
| GN ³ + participe passé | Les facultés de médecine belges fermées aux Français | |
| N + participe passé | | Impression annulée |
| GN + adjectif | Les hommes toujours malades des animaux | |
| N + adjectif | | Imprimante prête |
| GN + groupe prépositionnel | Microsoft sous la menace de nouvelles amendes à Bruxelles | |
| N + groupe prépositionnel | | Train à l'approche |
| GN + GN | La défection du général Manaf Tlass, un coup dur pour le régime syrien | |

³ A comprendre ici comme un groupe comportant un déterminant et un nom.

Nous montrerons dans la section suivante que ces structures averbales suivent une grammaire particulière, liée au genre de discours dans lequel elles se déploient.

2. Quelle grammaire pour ces structures averbales ?

Nous allons voir en quoi ces structures sont des phrases et, plus précisément, nous verrons qu'elles peuvent s'analyser comme des phrases à deux constituants, selon l'ordre sujet-prédicat.

2.1. Des structures phrastiques

Parler d' « énoncés » pour ces exemples n'est pas évident : à l'absence de prise en charge explicite par un énonciateur (cf. Delorme 2004⁴), propre à l'absence de verbe, s'ajoute le fait que la source du message provienne, pour les messages numériques, d'une machine. Cela dit, nous avons vu que les titres de presse et les messages numériques peuvent s'appuyer sur un verbe conjugué (exemples (3) et (4)). Ces exemples renferment alors un prédicat verbal et relèvent l'une de l'assertion et l'autre de l'injonction. Nous postulerons également que les structures étudiées ici sont prédictives c'est-à-dire qu'elles renferment un prédicat syntaxique, tête d'une phrase. Nous pouvons même trouver deux structures averbales prédictives à la suite l'une de l'autre :

(27) Saisie erronée : informations non enregistrées (Antarès)

Où se trouve le prédicat ? Deux solutions s'offrent à nous : soit l'ensemble de la structure est prédictive soit seul un des termes est prédictif.

2.2. Deux constituants

Les titres et les messages numériques qui suivent le schéma GN / N participe passé (adjectif / groupe prépositionnel) comportent-ils un seul constituant ou bien deux constituants ? Plusieurs éléments nous amènent à considérer que nous avons bien deux groupes distincts.

Des indices syntaxiques montrent qu'il s'agit bien de deux constituants (cf. Lefeuve 2014).

i) Un complément de nom présent après la nominalisation peut être difficile à introduire après le participe passé :

(6c) Impression du fichier annulée
(6d) *Impression annulée du fichier

Cette impossibilité montre ici que *annulée* n'est pas intégré au constituant *impression* et qu'il ne fonctionne pas comme une épithète.

Ce n'est pas toujours un critère opérant. Ainsi pour cet exemple :

(28a) Circulation sur bande d'arrêt d'urgence interdite (Panneau)

il est davantage possible de placer *interdite* avant le complément du nom :

(28b) Circulation interdite sur bande d'arrêt d'urgence

Cela tient à ce que *sur bande d'arrêt d'urgence* peut être lu ici comme un complément intra-prédictif, proche de ce qu'il serait dans la phrase verbale :

(28c) La circulation est interdite sur la bande d'arrêt d'urgence

Sa fonction change ainsi entre l'exemple (28a) et l'exemple (28b). Il s'analyse à partir du GN en (28a) et à partir de la phrase en (28b).

A l'inverse, la présence d'un complément de nom après un adjectif oriente celui-ci vers une fonction épithète :

(29) Traversée fréquente de grands animaux (Panneau)

⁴ Les prédicats averbaux sont « privés de marques explicites de repérage personnel, modal et temporel », ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de prise en charge.

autrement dit *fréquente* est intégré au constituant nominal dont la tête est *traversée* ; il n'a pas de statut de prédicat syntaxique, tête d'une phrase averbale. Si l'adjectif *fréquente* se trouvait à la droite du nom (impossible en (29) mais possible en (30)) :

(30a) Traversée de chiens fréquente⁵

fréquente serait orienté vers une fonction de prédicat syntaxique.

Un déterminant permet d'inscrire le constituant qui comporte une épithète dans une phrase avec le complément du nom :

(30b) La traversée fréquente de chiens doit inviter les conducteurs à rouler avec prudence

ce qui n'est pas possible lorsqu'il s'agit d'un prédicat :

(30c)*La traversée de chiens fréquente doit inviter les conducteurs à rouler avec prudence

A partir de l'exemple (28a), il est impossible de construire un exemple où *interdite* deviendrait une épithète :

(28d) *La circulation sur la bande d'arrêt d'urgence interdite augmente la sécurité routière

A partir de (28b), on peut construire (28e) :

(28e) La circulation interdite sur la bande d'arrêt d'urgence augmente la sécurité routière

en raison d'une relecture possible du groupe prépositionnel : *sur la bande d'arrêt d'urgence* est alors complément de *interdite* et non de *la circulation*.

ii) Le participe reçoit ses propres compléments (ex. (21)) :

(29) Vol terminé à 11h10 (Ecran d'aéroport)

iii) Place du « marqueur de prédication » (cf. Lefevre 1999)

Comme nous le précisons dans Lefevre 1999 et 2016, « le prédicat averbal peut se distinguer par toutes sortes de modalisations (« marqueurs de prédication », Lefevre 1999) telles que la négation (*pas*), l'intensité (*très*, *tout*, *quel*), l'aspectualité (*toujours*, *jamais*) ».

La position du marqueur de prédication dans la structure averbale nous indique quel terme constitue le prédicat. Ainsi la négation se positionne devant le participe passé :

(27) Saisie erronée : informations **non** enregistrées (Antarès)

(31) Abdeslam **pas** extradé avant « plusieurs semaines » (*Le Monde*, 7 avril 2016)

(32) Rythmes scolaires : Peillon **pas** "surpris" par la réaction des enseignants (*Le Monde*, 24 janvier 2013)

Il en va de même d'autres marqueurs de prédication (*lourdement* en (5a) et *provisoirement* en (14)).

Nous avons vu qu'il est rare de trouver des titres avec un prédicat (syntaxique) adjectival. C'est le cas parce qu'on peut confondre plus facilement ce dernier avec un adjectif épithète. Dans l'exemple suivant, un des paramètres qui fait qu'on ne confond pas l'adjectif *malade* avec une simple épithète, c'est la présence de l'adverbe aspectuel *toujours* qui joue le rôle ici d'un marqueur de prédication :

(16) Les hommes **toujours** malades des animaux (*Le Monde*, 12 juillet 2012)

A cause de la contrainte d'espace plus forte, les attestations de marqueurs de prédication sont moins nombreuses pour les messages numériques (ce constat vaut également pour les panneaux). Néanmoins, on voit qu'il serait possible de faire précéder d'un adverbe le participe passé, mais non l'ensemble de la structure :

⁵ Je remercie un des relecteurs pour cet exemple.

- (6e) Impression complètement annulée
 (6f) * Complètement impression annulée

Un indice de type discursif conduit au même type d'analyse : l'interrogation porte sur la validité de la convenance entre le sujet et le prédicat et la réponse concerne généralement le terme prédicatif (cf. Behr et Lefevre 2005) ; dans un jeu de question – réponse, la réponse contient de manière préférentielle⁶ le prédicat. Cela donne par exemple :

- (5b) Affaire Loutsenko : l'Ukraine lourdement condamnée ? Oui, condamnée.
 (6g) Impression annulée ? Oui, complètement annulée.

Ajoutons que le changement de l'ordre des termes N + adj en adj + N (lorsqu'il est possible) peut impliquer un changement du statut de l'adjectif. Dans l'exemple (22a) *bon* est nettement prédicatif :

- (22b) Code tout à fait bon / Code pas bon du tout / Code bon ? Oui, tout à fait bon

Son antéposition (*Bon code*) rend prédicatif l'ensemble de la structure :

- (22c) Pas bon code du tout.

D'un point de vue sémantique enfin, le participe passé prend généralement une valeur résultative : *interdit, accepté*. Cet aspect résultatif entre en opposition avec la situation dénotée par la nominalisation. Cette différence aspectuelle favorise la lecture de ces énoncés comme deux constituants plutôt que comme un seul constituant.

Nous considérerons donc que les titres et les messages numériques analysés dans cet article sont bien composés de deux constituants, le groupe participial (adjectival, prépositionnel) étant prédicatif. Comment analyser le premier terme de ces configurations, amorcé ou non par un déterminant ?

2.3. Un constituant sujet ?

Les titres et messages numériques étudiés ici comprennent un premier terme qui peut s'analyser comme un sujet grammatical. D'après ce qu'écrit Hagège en ce qui concerne la « servitude subjectale » (Hagège 1978) :

« Ce qui définit [...] la servitude subjectale, c'est un phénomène formel, l'accord, qui en reflète un autre, le caractère indispensable auquel s'en ajoute, le plus souvent, un troisième, la position avant le prédicat ».

Nous examinerons les trois critères évoqués par Hagège. L'**accord** est indispensable dans les structures averbales considérées. Si l'absence d'accord est possible pour certaines phrases averbales (33a, 33b), ce n'est pas le cas pour les exemples tirés de messages numériques ou de panneaux (6h, 8c) :

- (33a) intéressant la Patagonie (ex. tiré de Lefevre 1999, d'après Blanche-Benveniste, 1991, p. 144)

- (33b) la patagonie, intéressant (ex. tiré de Lefevre 2014)

- (6h) *Impression **annulé**

- (8c) *La session 2012 du brevet des collègues **jugé** trop facile par nombre d'enseignants

Pour les phrases averbales du type *Délicieux, ce dessert*, il est souvent précisé (par exemple Le Goffic 1993, Lefevre 1999) que le terme différent du prédicat est **omissible**. Lefevre 2014 a montré la limite de cette analyse. Néanmoins dans certains cas, le terme différent du prédicat se comporte davantage comme un support qu'un sujet proprement dit, ce qui permet de rapprocher ces deux types d'énoncés (cf. Deulofeu 2003 : 137) :

- (34a) Délicieux, ce dessert !

- (34b) Délicieux !

Dans les exemples considérés ici, le premier terme ne peut pas être omis :

- (6i) *Annulée

- (8d) *Jugée trop facile par nombre d'enseignants

On ne pourrait pas savoir de quoi il s'agit, ni la situation de communication ni le contexte ne fournissant d'indices suffisants.

⁶ Cf. Behr et Lefevre 2005 : « Est considéré comme « préféré » un enchaînement attendu, prévisible en raisons d'habitudes grammaticales et pragmatiques ».

L'**inversion des termes** de la phrase averbale du type *Délicieux, ce dessert* est jugée généralement possible (*Ce dessert, délicieux !*). Les exemples tirés des messages numériques n'acceptent pas l'inversion, en raison de l'absence de déterminant devant la nominalisation :

(6j) *Annulée (.) impression

Malgré la présence de l'article défini, l'inversion est difficile voire impossible pour les titres :

(8e) ? Jugée trop facile par nombre d'enseignants, la session 2012 du brevet des collèges

En effet cet ordre des termes implique une plus grande subjectivité et renforce ainsi la présence de l'énonciateur. Or les titres de journaux, au moins ceux tirés de la presse d'information comme *Le Monde*, doivent respecter une neutralité au moins apparente de point de vue. Ils sont là pour signaler des faits. Toute présence explicite de l'énonciateur leur fait perdre leur neutralité. Par conséquent, si l'inversion est possible d'un point de vue grammatical, elle ne l'est pas d'un point de vue discursif.

Ainsi, ces structures averbales épousent une grammaire particulière qui n'est pas celle des phrases averbales du type *Délicieux, ce dessert*. Malgré l'absence quasi générale de ponctuation, elles comprennent deux termes, un sujet grammatical et un prédicat averbal, qui suivent de façon obligatoire (grammaticalement ou discursivement) l'ordre sujet – prédicat. C'est donc le genre de discours qui impose ici une grammaire particulière pour ces structures.

Que révèle cette grammaire particulière, propre aux genres brefs, sur la relation grammaire – genre de discours ?

3. La relation grammaire - genre de discours

Nous allons tout d'abord montrer que la relation grammaire - genre de discours ne peut pas se comprendre comme une relation bijective, au sens où tel genre de discours et telle structure grammaticale s'impliqueraient l'un l'autre de façon exclusive.

3.1. Une relation bijective ?

Nous avons vu que les genres de discours considérés pouvaient intégrer d'autres structures grammaticales que les structures averbales étudiées ici : phrase assertive comportant un verbe conjugué (3), phrase injonctive basée sur un impératif (4) :

(4) Fermez la porte d'accès aux cartouches d'impression.

Cette dernière phrase verbale comporte un verbe à l'impératif, sans solliciter de formule de politesse : *Fermez je vous prie* ou bien *Veillez fermer*, ce qui est lié à la recherche d'une écriture restreinte en nombre de caractères. Voyons à présent si les structures averbales qui figurent de façon récurrente dans les titres et les messages numériques existent également dans d'autres genres de discours. La structure "GN amorcé par un article défini + participe passé (adjectif, groupe prépositionnel)" ne se trouve pratiquement pas assertée, en dehors des titres de journaux ou d'autres genres brefs comme les tweets :

(35) Très honoré de me voir décerner la Marianne d'or de la culture ! **La Mairie du 13 reconnue pour son engagement** ! (Tweet de Jérôme Coumet)

Lorsqu'elle apparaît, le statut assertif de cette structure est souvent fragile. Dans les quelques exemples tirés généralement de romans, elle pourrait aussi bien s'apparenter à un GN thématique, dans lequel le participe passé reçoit un statut d'épithète, qu'à une structure prédicative composant une phrase assertée :

(36a) La lettre de madame de Bargeton mêlée aux bocaux de la pharmacie!
Lucien s'élança dans la boutique. (Balzac, ex. tiré de Lefevre 1999)

On pourrait voir en (36a) un GN thématique qu'il serait possible d'articuler à un prédicat :

(36b) La lettre de madame de Bargeton mêlée aux bocaux de la pharmacie, quelle horreur !

Voici un autre exemple trouvé dans le corps d'un article, cette fois pourvu d'un nom propre et d'un nom sans déterminant, proche d'un adjectif. La modalité est interrogative :

(37) **Royal victime de la presse ?** On connaît la propension de la présidente de Poitou-Charentes à se poser en martyr des médias. (*Le Nouvel Observateur*)

On trouve également cette structure avec la modalité injonctive, dans des dialogues à l'oral représenté :

(38) La tête **droite**. Le regard **assuré**. Le corps **ferme**. (Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, ex. tiré de Lefeuvre 1999)

Les énoncés qui suivent le schéma N sans déterminant + participe passé (adjectif, groupe prépositionnel), présent dans les messages numériques, peuvent être assertés plus facilement dans d'autres configurations textuelles, telles que les journaux intimes, où, comme dans les messages numériques, ils prennent une valeur clairement informative liée à un constat :

(39) Les soporifiques perturbent mon écriture. Rentrés à Paris lundi soir. **Temps pas trop chaud**. Lecture du CAPITAL. (Manchette, *Journal* 1966-1974, Frantext)

Mais la phrase averbale a tendance alors à perdre cette valeur clairement informative pour jouer un rôle de transition dans le discours. C'est le cas dans les articles de presse où peut également survenir ce type de structure :

(40) [Octave Mirbeau] affirmait aussi en avoir amendé le « débraillé » et craignait d'en avoir « altéré la grâce un peu corrosive, d'en avoir diminué la force triste ». **Crainte peu fondée**. Le livre a conservé cette force qui impressionna tant les lecteurs de son temps [...]. (*Le Nouvel Observateur*, 26 mars 2015-1^{er} avril 2015)

Les énoncés s'assertent plus aisément avec ce schéma qu'avec le schéma dét N + participe passé dans doute parce que N + participe passé peut moins facilement s'apparenter à un GN défini où le participe passé jouerait le rôle d'une épithète. Cela dit, la phrase averbale, par rapport aux phrases verbales, joue un rôle discursif particulier. Elle sert notamment de transition pour passer d'un constat à un autre, comme en (40).

On voit ainsi qu'il n'y a pas de bijection stricte entre tel genre de discours et telle structure grammaticale, mais que cela dépend de la structure grammaticale considérée. La phrase averbale dét + N + participe passé ne se trouve, assertée, que dans les titres de journaux. La phrase averbale N + participe passé peut être assertée dans davantage de configurations textuelles, y compris des configurations textuelles étendues. Mais une autre valeur peut alors apparaître. La phrase averbale, moins fréquente en français que la phrase verbale, a tendance à prendre une valeur en discours particulière. Elle joue un rôle dans l'organisation textuelle, comme en (40).

3.2. Quel modèle pour la relation grammair - genre de discours ?

Nous sommes donc confrontés à deux réalités distinctes : d'une part d'autres structures grammaticales peuvent apparaître dans les messages numériques et les titres et d'autre part les structures averbales examinées en 1 et 2 peuvent figurer dans des genres de discours longs. Ce n'est pas parce que la phrase averbale est généralement plus économe en mots que la phrase verbale qu'elle se trouvera forcément dans un genre de discours bref.

Cela dit, nous avons vu aussi qu'il y avait une forme d'affinité entre les structures averbales considérées et les titres et les messages numériques, où elles apparaissent de façon récurrente. Comment traiter cette affinité entre un genre de discours et une structure grammaticale ?

Nous nous appuyerons sur la recherche menée par Krazem (2015) qui a eu l'idée de répertorier de façon minutieuse des traits grammaticaux et des traits génériques et de les associer entre eux. Toute structure grammaticale se caractérise par un faisceau de propriétés qui peut être exploité diversement dans les genres de discours. Les phrases averbales "(dét) N + participe passé", récurrentes dans les messages numériques et les titres, se distinguent par plusieurs traits : absence d'un argument (absence récurrente du premier argument en présence d'un participe passé), liée à l'interprétation passive du participe, absence du déterminant (dans les messages numériques) et de l'auxiliaire du passif ou de la copule (absence de verbe tensé) ; elles se distinguent en outre par la présence d'un prédicat averbal, non subjectif, par l'ordre sujet-prédicat, et par leur opposition aux phrases verbales.

Les messages numériques et les titres se caractérisent quant à eux par plusieurs traits discursifs dont deux, essentiels ici : économie en termes de nombre de mots due à la contrainte d'espace, neutralité du discours. Le titre se distingue également du corps de l'article de presse.

Certains traits grammaticaux peuvent avoir une résonance dans certains traits discursifs du genre considéré : par exemple le trait grammatical "absence de verbe tensé" avec le trait générique "économie due à la contrainte d'espace". Tous les traits de la structure grammaticale ne sont pas activés de façon égale selon le genre de texte considéré : ainsi l'absence déterminative concerne les messages numériques et non les titres. Le contraste phrase

avverbale / phrase verbale concerne les titres : ce trait grammatical contribue à distinguer le titre du corps de l'article. Il entre ainsi en résonnance avec le trait générique du titre distinct du corps de l'article. En revanche, ce contraste ne semble pas concerner les messages numériques.

Pour la structure avverbale "(dét) N + participe passé", cela donne, en ce qui concerne les messages numériques et les titres, le tableau suivant :

| Traits génériques / grammaticaux | Absence de Verbe tensé, argument, déterminant | Ordre sujet-prédicat / prédicat non subjectif | Phrase avverbale vs phrase verbale |
|---------------------------------------|---|---|------------------------------------|
| Economie due à la contrainte d'espace | * | | |
| Neutralité du ton ⁷ | | * | |
| Titre vs corps de l'article | | | * |

Ces associations ne sont pas limitées : le trait générique "économie" dans les messages numériques peut également se combiner avec le trait absence de sujet dans les phrases verbales à l'impératif (cf. ex. (4)). On voit donc que tel trait générique peut s'associer à différents traits grammaticaux. Inversement le trait grammatical phrase avverbale *versus* phrase verbale peut intéresser des genres de discours tels que les articles de presse avec un rôle discursif particulier. Ou bien le trait grammatical "absence de déterminant, d'argument, de verbe tensé" peut s'accorder avec le genre du journal intime qui manifeste une « écriture pour soi » (Cislaru et Lefeuve 2015).

Conclusion

Nous avons montré dans cet article qu'il existait bien un lien entre telle structure grammaticale et tel genre de discours mais que ce lien n'était pas bijectif, au sens où une structure grammaticale et un genre de discours s'impliqueraient de façon exclusive. Les genres de discours que sont le message numérique et le titre de presse suivent régulièrement une structure grammaticale particulière, pour le premier N + participe passé (adjectif / groupe prépositionnel) et pour le deuxième GN (avec déterminant) + participe passé (adjectif / groupe prépositionnel). Ces structures grammaticales se composent de deux constituants qui suivent l'ordre sujet-prédicat. Elles s'opposent ainsi à d'autres structures avverbales à deux termes, telles que *Délicieux, ce dessert*. Cependant, ces structures grammaticales ne se manifestent pas exclusivement dans les messages numériques et les titres. La première structure peut se trouver dans d'autres genres de discours tels que les journaux intimes ou les articles de presse. Celle constituée d'un GN (avec déterminant défini) suivi d'un participe passé (adjectif / groupe prépositionnel) se trouve plus rarement dans d'autres genres de discours, même si ce n'est pas impossible.

Bibliographie

- Behr I. & Lefeuve F., 2005, La configuration GN GN : comment reconnaître le prédicat ?, *Les constituants prédictifs et la diversité des langues* (Behr et François eds), *Mémoires de la Société linguistique de Paris*, XIV, Louvain, Peeters, p. 199-219.
- Charaudeau P., 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- Cislaru G. & Lefeuve F., 2015, The instrumental use of verbless sentences in writing and rewriting, in *Writing(s) at the crossroads : the process-product interface*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, p. 57-80.
- Delorme B., 2004, Prédication avverbale et rupture de repérages, *La phrase avverbale : délimitation et caractéristiques*, *Verbum* XXVI, 4, p. 343-353.
- Deulofeu J., 2003, Lontan dei occhi, lontan del cuore : les énoncés avverbales sont des énoncés comme les autres, in *La rime et la raison : hommage à Benoît de Cornulier*, Paris : Champion, p. 123-138.
- Hagège C., 1978, Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique, *La Linguistique*, 14, 2, p. 3-38.
- Jalenques P., 2016, Le passif en français et le statut référentiel du sujet, *Congrès Mondial de Linguistique Française 2016* (URL : https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_14001.pdf).
- Krazem M., 2015, *Pour des genres de discours auxiliaires de la grammaire*, mémoire d'HDR (référente : Annie Bertin).
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette sup.
- Lefeuve F., 1999, *La Phrase avverbale en français*, Paris, L'Harmattan.

⁷ Dans la presse considérée pour cette étude (*Le Monde*).

- Lefeuve F., 2014, Les énoncés averbaux autonomes à deux termes comportent-ils un sujet syntaxique ?, actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française (Franck Neveu, Peter Blumenthal, Linda Hriba, Annette Gerstenberg, Judith Meinschaefer et Sophie Prévost (eds.)).
- Lefeuve F., 2015, Les nominalisations prédicatives en discours, in V. Magri-Mourgues (ed.), *Le Français Moderne*, LXXXIII, 1, p. 126-145.
- Lefeuve F., 2016, Les énoncés averbaux autonomes : approche syntaxique et discursive, *La phrase autonome. Théorie et manifestations*, (Anscombe J.-C., B. Darbord, A. Oddo, C. Garcia de Lucas eds), Bruxelles, Peter Lang, collection Gramm-R, p. 73-87.
- Morel Mary-Annick (ed.), 1988, *Dialogues homme/machine, I Analyse linguistique d'un corpus*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Morel Mary-Annick (ed.), 1989, *Dialogues homme/machine, II Analyse linguistique d'un corpus*, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Vinet M. T., 1993, L'aspect et la copule vide dans la grammaire des titres, *Langue française*, 100, p. 83-101.